



MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA
RECONCILIATION

Mouvement international de la Réconciliation
Branche française

Bulletin d'information

Secrétariat : 68 rue de Babylone, 75007 Paris

Tél.: 01 47 53 84 05, Fax: 01 45 51 40 31, Courriel: mirfr@club-internet.fr,

Site Internet : www.mirfrance.org

N° 139 : MARS – AVRIL 2007

Edito :
La réconciliation possible

Malgré le Darfour, malgré l'Iran, malgré toutes les tentatives tendant à nous cacher la gravité des enjeux climatiques, malgré tout cela, je veux affirmer aujourd'hui que nous vivons une époque passionnante !

C'est sous nos yeux que, lentement et sûrement, depuis une quinzaine ou une vingtaine d'années, un mot se fraye le chemin: le mot **réconciliation**, comme vocable politique et comme stratégie recherchée. En Afrique du Sud, au Rwanda, en Sierra Leone, au Timor oriental, au nord de l'Ouganda, en Argentine la réconciliation est certes un travail difficile, mais qui se doit d'être systématique pour sortir des crises, tout en se dotant d'instruments internationaux ; le travail de réconciliation remet la globalité des acteurs devant leur responsabilité et délégitime la violence ; il veut (ré)inventer le « vivre ensemble », là où il a été brisé.

Nous sommes témoins d'un effort qui ne repose plus seulement sur les Nelson Mandela, les perles trop rares de ce monde ; nous sommes témoins d'un mouvement dont nous pouvons être tous acteurs, un mouvement qui se pense et se réfléchit, qui se professionnalise pour être applicable avec nuances et avec justesse, afin de s'adapter aux réalités des différents endroits meurtris de ce monde, pour leur rendre un lendemain. **La réconciliation est une valeur, une conviction, une mission**, que viendra affirmer l'ONU, en déclarant 2009 année de la réconciliation. La réconciliation sortira ainsi de l'évidence, elle ne sera plus seulement perçue comme teintée d'une connotation religieuse ou comme l'apanage des « idéalistes-planeurs ». La réconciliation sera placée devant le défi du possible et celui du nécessaire, comme une réalité toujours à inventer.

En tant que mouvement qui porte dans son nom le mot réconciliation, le MIR ne peut que se réjouir et se sentir confirmé dans ses missions. Un cycle de formation sur le thème « La réconciliation possible », proposé par le MIR au début de cette année, nous a sensibilisés à cette question, aussi essentielle pour nous que celle de la non-violence active. Nous sommes nous aussi appelés à faire le travail nécessaire pour devenir des spécialistes de la réconciliation. Parlons-en ! **Maria Biedrawa, co-présidente du MIR**

Action du mois : pétition d'urgence sur la situation au DARFOUR, adressée aux chefs de gouvernement de l'Union européenne et aux institutions de l'Union européenne

Mesdames et messieurs les chefs de gouvernement des États membres de l'Union européenne,
Monsieur José Manuel BARROSO, président de la Commission européenne,
Monsieur Hans GERT POTTERING, président du Parlement européen,
Monsieur Javier SOLANA, haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune,

Nous, citoyens français et citoyens européens, ne pouvons rester plus longtemps ni indifférents ni passifs face à la véritable guerre contre les civils qui se déroule actuellement au **Darfour**, dans l'ouest du Soudan. Certains parlent déjà du premier génocide du XXI^e siècle.

L'armée soudanaise et les milices *janjawid*, liées au président Omar Al-Beshir, ont massacré leurs concitoyens par villages entiers... simplement en raison de leur identité ethnique africaine noire, qui représente pourtant la majorité des 6 millions d'habitants du Darfour.

Quelque 400 000 hommes, femmes, enfants innocents ont été tués, sans parler des milliers de victimes violées, torturées et terrorisées... Plus de deux millions et demi d'autres personnes ont été chassées de chez elles... Chaque heure, chaque jour le nombre de victimes augmente!

L'ONU a qualifié les exactions commises contre les populations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La Cour pénale internationale, saisie par les Nations-Unies, a accumulé des preuves accablantes contre le régime de Khartoum et ses complices. L'action des associations humanitaires est intentionnellement entravée par Khartoum. Les ONG sont obligées de suspendre leurs programmes et de quitter la zone, quand elles ne sont pas expulsées par le gouvernement soudanais.

Suite page 11

Table des matières

1. Le MIR en France	p. 2 - 5
2. Le MIR dans le monde	p. 5 - 8
3. La phrase du mois	p. 8
4. Courrier des lecteurs	p. 9
5. De-ci, de-là	p. 10 - 11
6. L'action du mois	p. 11
7. Communion de prière	p. 12

Session de formation d'été du MIR : « Les fondements et les méthodes de la non-violence évangélique active »

Nous vous invitons à participer à la session de formation à la non-violence évangélique active, qui se tiendra du **22 au 27 juillet 2007, à la maison Jean Goss, à Wimmenau en Alsace.**

Cette session sera franco-allemande, avec la participation de la branche allemande du MIR.

La session sera animée par Maria Biedrawa, coprésidente du MIR, et par Jacques MASCA, membre du comité national.

Frais d'inscription: 250 € par personne, incluant l'hébergement à la maison Jean Goss, les repas, les frais pédagogiques et les outils/manuels nécessaires.

Inscription et renseignements : Secrétariat du MIR, 68 rue de Babylone, 75007 Paris. Tél. : 0147538405. Courriel : mirfr@club-internet.fr

Le MIR en France...

Trois résolutions de l'assemblée générale du 11 mars

À l'issue de l'assemblée générale qui s'est réunie le 11 mars 2007, les membres de la branche française du MIR ont adopté à l'unanimité les trois résolutions suivantes. Elles ont aussi été diffusées à nos contacts de presse, sous la forme d'un communiqué :

Résolution n° 1, relative aux armes nucléaires

À l'occasion de l'élection présidentielle et face à l'acceptation de l'arme nucléaire par les principaux partis et candidats, le MIR rappelle son opposition à la fabrication, à la possession et à l'utilisation de l'armement nucléaire par la France, utilisation qui serait de la seule responsabilité – exorbitante – du futur président ou de la future présidente de la République.

Le MIR rappelle que la possession de ces armes nucléaires fait peser une menace redoutable et inacceptable sur l'ensemble des peuples de la planète, et en particulier sur les voisins européens de la France en cas de représailles. L'usage de ces armes aurait des conséquences incalculables.

Le MIR souhaite que les candidats prennent une position claire en faveur d'un désarmement nucléaire de la France, auquel elle s'est engagée en signant le Traité de non-prolifération (TNP). Un tel désarmement facilitera grandement la crédibilité de la participation de la France à la lutte contre la prolifération nucléaire dans le monde, prolifération qui aggrave les menaces considérables du déclenchement d'un conflit nucléaire.

Résolution n° 2, relative à la présence militaire française en Afghanistan

Le MIR demande que le gouvernement français retire les troupes françaises engagées en

Afghanistan et qui participent, directement ou indirectement, à une guerre qui ne dit pas son nom.

Résolution n° 3, relative au service civil

Le 2 mars, l'Année diaconale, le DEFAP, la Cimade, l'Entraide protestante et les UCJG ont interpellé les candidats à l'élection présidentielle sur les projets de création d'un service civique en leur posant la question suivante : *Entre « service civique » et « obligatoire » n'y a-t-il pas contradiction ?*

Le MIR s'associe à cette interpellation. Ne faut-il pas plutôt améliorer les conditions actuelles du service volontaire pour le rendre plus attrayant ?

Le MIR rappelle son opposition radicale au rétablissement d'un service militaire obligatoire, y compris à travers l'introduction d'un volet militaire à l'intérieur d'un service civique obligatoire.

Le MIR souhaite également que soit donnée la possibilité d'effectuer un service civil volontaire de paix et de non-violence, sous la responsabilité de la société civile et avec l'aide financière de l'État.

Dans notre dernier bulletin (n°138), à l'occasion de l'hommage national rendu aux Justes, nous avons fait paraître un communiqué de presse, qui a été adressé à l'Élysée. Voici la réponse du Président de la République:

*« Cher Monsieur, le Président de la République a bien reçu votre message. Monsieur CHIRAC m'a chargé de vous remercier de l'envoi de votre communiqué et de vous assurer qu'il en a été pris connaissance attentivement. Par ailleurs, je vous transmets, par voie postale, le texte de l'allocution prononcée par le Chef de l'Etat à l'occasion de la cérémonie nationale en l'honneur des Justes de France au Panthéon. Bien cordialement.
Le Chef adjoint de Cabinet, Gérard MARCHAND »*

Une veille d'assemblée générale à la découverte de la non-violence, ici et ailleurs...

Le 10 mars, veille de l'assemblée générale du MIR, un petit groupe de militants s'est réuni à la paroisse St-Paul de Massy (91), autour de plusieurs intervenants : Anne Petit de la CIMADE, Patrick Géraud, élu municipal de Plaisir (78) et Charles Serushyana, coordinateur des Familles de Paix au Rwanda.

Les deux premiers se sont exprimés sur le thème « **Valeurs de non-violence et citoyenneté** », qui avait été choisi pour sa pertinence à l'approche des échéances électorales en France. C'est avec intérêt que nous avons écouté le témoignage d'**Anne Petit, juriste bénévole à la CIMADE**, qui nous a raconté son parcours auprès des immigrés et des demandeurs d'asile. Elle nous a décrit les difficultés quotidiennes et les violences auxquelles ceux-ci sont confrontés, d'abord dans leur pays d'origine, mais aussi à leur arrivée, ici, en France, où la peur d'une arrestation ne les quitte pas. Par son engagement à la CIMADE, Anne Petit offre une vision enrichie de la citoyenneté, qui se construit au service des plus humbles et de ceux qui ont le plus besoin d'être accueillis, à tous les sens du terme. Quant à Patrick Géraud, il nous a **montré toute la difficulté et le mérite du choix de la non-violence dans des campagnes électorales**, où diffamations, injures et calomnies sont monnaie courante. Maria Biedrawa, la co-présidente du MIR, nous a également offert son expérience en tant que membre de la fédération de l'Arche (de Jean Vanier). Dans le cadre de son mandat au sein de cette fédération, elle a été amenée à aller visiter diverses communautés de l'Arche dans les pays de l'Est, depuis la chute du Mur : à ces occasions, elle a constaté que certains mots et certaines valeurs ne sont pas reconnus partout. Ainsi, par exemple, en Hongrie le mot « reconnaissance » est tellement hors d'usage qu'il est difficile de le traduire en langue magyare, ce qui traduit le poids de l'ancienne dictature, niant l'individualité et l'unicité de la personne.



Patrick Géraud, Maria Biedrawa et Anne Petit, débattant sur le thème « Valeurs de non-violence et citoyenneté »

Enfin, suite à une messe et un petit dîner convivial, nous avons eu le plaisir d'écouter **Charles Serushyana : il est le coordinateur des Familles de Paix, groupe rwandais de l'IFOR**, lancé par Alfred

Bour au milieu des années 1990. Il nous a décrit une société encore meurtrie par le génocide, où la peur des délations et des diffamations fait loi. Dans ce pays, où les questions ethniques servent encore aujourd'hui de grille de lecture afin de mieux dissimuler les vrais problèmes, ceux de la quête du pouvoir politique et économique, Charles nous a aussi montré que des initiatives très positives se développent et que les citoyens agissent pour recréer des liens sociaux pacifiques. Ils nous a fait part des diverses réalisations des Familles de Paix : formation à la non-violence dans tout le Rwanda, recherche, traductions d'ouvrages sur la non-violence, sensibilisation des enfants, organisation de théâtre-forum, etc. Nous ne pouvons qu'exprimer notre admiration pour ce groupe, dont les espérances dépassent le cadre du seul Rwanda et qui s'est engagé aujourd'hui dans une dynamique régionale, oeuvrant aux côtés de diverses associations non-violentes dans toute la région des Grands Lacs d'Afrique.

Ainsi, en France comme au Rwanda, tentons chacun d'œuvrer à la paix à notre échelle et à notre manière, tout en nourrissant notre inspiration de ces exemples porteurs d'espoir !

Bénédicte-Fleur Vappereau, secrétaire nationale du MIR



Bénédicte-Fleur Vappereau, notre secrétaire nationale et Yves Poulain, le co-président du MIR, juste avant les débats

Rappel des cotisations

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous nous permettons de rappeler à ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir régler leur cotisation pour l'année 2007. Pour les adhérents, celle-ci s'élève à **45 euros**, pour les sympathisants à **19,50 euros**. Si vous êtes aussi abonné aux *Cahiers de la Réconciliation*, l'abonnement s'élève à **24 euros** pour la France, 19 euros pour les petits budgets et 29 euros pour l'étranger.

Nous souhaitons rappeler l'importance de ce règlement pour une association telle que le MIR, dont les abonnements et les adhésions constituent le moyen essentiel à la continuation de ses actions en faveur de la paix et de la non-violence.

France, terre d'écueils...

Dans le cadre de son action aux côtés de la CIMADE et du Réseau Education sans frontières (RESF), le MIR exprime une fois encore son soutien aux immigrés et demandeurs d'asile et réclame une politique juste et humaine de la France à l'égard de ceux qui ont besoin d'être accueillis. Pour mieux souligner la gravité de certaines situations, voici quelques extraits d'articles :

30 janvier 2007 : rafle lors d'une distribution de repas des Restos du Cœur

« Hier soir, mardi 30 janvier vers 19h00, une rafle commence sur la place de la République : les fourgons (de 8 à 10, au départ, selon les témoins) arrivent, les policiers, trois par trois, contrôlent les identités dans le métro et aux sorties. Contrôle ciblé des personnes visiblement étrangères. Alertés, une trentaine de militants du Réseau Éducation sans frontières se rendent sur place [...]. Une vingtaine, peut-être plus, de sans papiers ont été arrêtés. Une rafle comme on en voit plusieurs fois par semaine à Paris depuis le mois d'août ? Oui, mais celle-ci a quelque chose de particulier. Au même moment, sur le terre-plein central de la place de la République, les Restos du Cœur organisent une distribution de 400 repas, comme tous les mardis, jeudis et samedis à cet endroit. Les habitués de cette distribution arrivent en métro et sont contrôlés, embarqués. [...] Les plus démunis ont confiance dans les Restos du Cœur, qui depuis tant d'années leur apportent un peu de réconfort pendant l'hiver. Devront-ils demain renoncer à ces distributions de repas devenues trop dangereuses pour eux ?

B. Adji

16 mars 2007 : des conséquences dramatiques pour des demandeurs d'asile déboutés

« Ces derniers jours, l'OFPPRA et le ministère de l'Intérieur ne cachaient pas leur satisfaction de voir le nombre de réfugiés diminuer de façon spectaculaire. Selon eux, grâce aux réformes énergiques de ces dernières années, les « faux » réfugiés seraient soit dissuadés d'arriver sur le sol français, soit traités sans coup férir (92% de rejets) et expulsés. Force est de constater que la belle mécanique de cette machinerie administrative et policière ne s'embarrasse guère des pertes humaines.[...] Ainsi, un demandeur d'asile tchadien refoulé par la France est aujourd'hui emprisonné à N'Djamena. Arrivé à l'aéroport de Roissy le 24 février 2007, Issa avait aussitôt demandé l'asile à la frontière. Sa demande d'asile a été examinée [...] puis rejetée par le ministère de l'Intérieur le 27 février 2007. Après avoir refusé deux fois d'embarquer, Issa est refoulé sous escorte policière le 6 mars 2007, direction N'Djamena. Son frère, réfugié statutaire en France, reçoit un appel téléphonique le lendemain. C'est Issa, il est détenu au commissariat de N'Djamena [...]. Il explique qu'à son arrivée à

l'aéroport de N'Djamena, il s'est fait appréhender par la police tchadienne qui l'a gardé pendant 5 heures, lui faisant subir un interrogatoire « musclé », avant de le transférer au commissariat. [...] Quant à Elanchelvan Rajendram, originaire du Sri Lanka et arrivé en France en 2002 pour fuir les persécutions dont il était victime, il a eu moins de chance que les membres de sa famille déjà réfugiés à Strasbourg. Débouté en 2003, il a été expulsé vers le Sri Lanka en août 2005. L'une de ses amies en France a appris le 28 février de cette année que le jeune homme était tombé, le corps criblé de six balles, exécuté par les militaires de l'armée sri-lankaise. »

RESF

23 mars 2007 : des descentes de police dans les écoles, une directrice d'établissement en garde-à-vue

« Des policiers se sont présentés par deux fois cette semaine à la porte de l'école Rampal pour y interpellier, la première fois, la tante sans papiers d'un élève, la seconde fois, un grand-père dans la même situation. Les deux fois les choses se sont mal passées: aux parents d'élèves qui posaient des questions, les policiers ont répondu de façon rogne. A ceux qui s'indignaient de voir des parents innocents interpellés sous les yeux des enfants, ils ont répliqué en les bousculant et en projetant des gaz lacrymogènes au beau milieu d'une petite foule d'élèves de maternelle, de mères et d'enfants en poussette! Il ne s'agit ni d'initiatives intempestives de policiers maladroits, ni de bavure. Preuve en est que ce matin, la directrice de l'école maternelle Rampal, qui avait tenté d'éloigner les policiers de l'enceinte de son école, était convoquée au commissariat de la rue Erik Satie, où elle a été mise en examen pour « outrage et dégradation de biens publics en réunion ». Si depuis lors, les charges contre elle ont été levées, cela n'ôte rien à la gravité de ces arrestations et rafles dans les écoles, qui traumatisent gravement les enfants et les familles.



Pour être aux côtés des immigrés en situation difficile et des demandeurs d'asile, signez la pétition « Laissez-les grandir ici » de RESF et allez voir le film portant le même nom et réalisé par 350 cinéastes en soutien aux sans papiers. Voir le site:

www.educationsansfrontieres.org/

N'hésitez pas à lire le petit ouvrage récemment publié par la CIMADE : « 75 propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie ».

Téléchargez le document sur le site Internet :

<http://www.cimade.org/downloads/75PropCimade.pdf>.

Osons des lieux de culte refuge

Le MIR souhaite ici relayer le communiqué publié par l'Église réformée de France en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en date du 2 février 2007 :

« Le conseil régional de Église réformée de France en Provence - Alpes - Corse - Côte d'Azur vient d'être alerté par la situation d'une famille protestante "régularisable", selon les critères de la circulaire de juin 2006, mais exclue du quota de régularisations. Il s'inquiète du sort réservé à l'ensemble des familles étrangères ainsi privées d'une régularisation de leur séjour dans notre pays pour les mêmes raisons. Contraintes à la clandestinité, certaines ont été hébergées par des familles françaises. A la lumière de la lecture qu'il fait de l'Évangile, le conseil considère que les Églises ne doivent pas rester indifférentes devant ces actes individuels mais risqués. Il les invite à envisager de prendre le relais en protégeant ces familles "régularisables" mais exclues du quota de régularisations, par un refuge dans leurs lieux de culte, ainsi transformés en "sanctuaires"¹. Marseille, le 2 février 2007. *L'Église réformée de France en PACA*

L'association *Hommes et femmes dans la cité* propose un atelier sur le thème : « Retrouver l'élan d'un engagement juste et vrai »

L'objectif de cet atelier est « d'identifier les obstacles à nos engagements dans la Cité », de « parcourir un chemin de réconciliation avec nos différentes appartenances sociales, religieuses ou politiques », afin de « retrouver l'élan d'un engagement juste et vrai ».

Il se tiendra du **lundi 30 avril 2007 à 9h30 au vendredi 4 mai à 16h**, à La Chênaie de Mambré, 52150 Brainville sur Meuse.

Frais de participation : 26 €/jour. Hébergement : entre 108 et 154 € pour la durée de l'atelier.

Renseignements et inscriptions :

Suzanne Knoepfli, 6, allée du Chèvrefeuille, 54600 Villers-les-Nancy

Tél. : 03 83 44 62 61.

Courriel : suzanne.knoepfli@wanadoo.fr

Francis Manet, animateur. Tél. : 06 70 48 52 23.

Courriel : manet.francis@wanadoo.fr

¹ *Le principe du sanctuaire remonte à l'Antiquité. Il se fonde sur la reconnaissance des lieux de culte comme des espaces sacrés qu'il serait sacrilège de violer pour y saisir quelqu'un par la force. Ce principe a permis de sauver des esclaves en fuite aux Etats-Unis, des juifs poursuivis par l'Allemagne nazie ou encore des citoyens d'Amérique centrale menacés de mort ou de torture. Il confronte les croyants attachés au respect de la loi à un dilemme, car offrir un sanctuaire constitue en un acte de désobéissance civile. (NDLR)*

Le MIR dans le monde...

Retour du Togo

Suite aux séminaires de formation à la non-violence animés par le MIR en août 2006 au Togo, une retraite-session a été animée du 19 au 23 février dans la ville de Kara (nord du pays) et une session « classique » à Kévé (au sud, près de Lomé), du 26 février au 2 mars.

Maria Biedrawa, aux côtés de Chantal de la Forge, a eu la joie d'animer ces deux semaines. Bénédicte-Fleur Vappereau les a accompagnées.

Voici deux articles relatant ces sessions de formation. Voici deux articles relatant ces événements, l'un rédigé par un participant de la retraite-session vécue à Kara, l'autre réalisé par Bénédicte-Fleur, sur la session à Kévé.

Nous en profitons ici pour remercier tous les participants à ces séminaires qui, par leur détermination, leur courage et leur foi, ont donné vie et sens à ces sessions.

La paix au su et au vu de tous semble être la condition fondamentale de tout développement humain durable, de sorte qu'il faut la préserver de toute compromission.

Il nous incombe de rechercher des solutions non-violentes aux conflits en vue d'un plein épanouissement de l'être humain. Or, en Afrique, des combats sanglants éclatent fréquemment, notamment quand se déroulent des élections. **Le Togo est l'exemple par excellence d'un pays en proie à la plus grande instabilité pendant les périodes électorales.** Pourtant, l'échéance électorale du mois de juin prochain au Togo² constitue un moment décisif pour ses citoyens et citoyennes. **Afin de conjurer les événements douloureux et tragiques qu'a connus le pays depuis février 2005 à la suite du décès du président de la République, des ONG et des associations oeuvrent en faveur de l'éducation citoyenne et civique des Togolais.** Leur objectif est d'éveiller les consciences à leur destinée, cela dans le respect de la personne humaine.



Le groupe réuni à Kara

² Des élections législatives vont avoir lieu au Togo en juin 2007. Elles suscitent la crainte de la population car les précédentes élections, en 2005, s'étaient soldées par des massacres et déplacements de population massifs.

Dans cette perspective, le MIR a organisé une session de formation et une retraite autour du thème « Visage de l'être humain », en étroite collaboration avec le CENJP (Conférence épiscopale nationale de Justice et Paix). Cette session était destinée à préparer les membres des commissions diocésaines en vue du processus électoral de juin 2007, afin de favoriser son déroulement équitable dans un climat pacifique. Fait remarquable, toutes les commissions y étaient représentées.

Ces journées oecuméniques pour une action non-violente ont permis aux participants d'approfondir leur foi à travers trois questions fondamentales, énoncées le dernier jour en guise de bilan :

- *ce qui nous a donné vie* (ce qui nous a fait vibrer pendant la session) ;
- *comment nous l'avons découvert* (ce qui l'a fait résonner en nous) ;
- *que voulons nous faire autour de nous ?* (comment l'appliquer concrètement).

En ce qui concerne la première question, les participants ont exprimé leur joie d'avoir travaillé ensemble, d'avoir approfondi leur foi par la lecture de textes bibliques, l'écoute des témoignages des uns et des autres, la méditation inspirée par la Parole de Dieu et l'expérience vécue par nos ancêtres dans la foi. Ce sont les travaux en petits groupes et leur restitution devant l'ensemble des participants, le temps personnel, la lecture attentive et la méditation qui ont favorisé cette expérience, mais aussi l'intervention du Saint-Esprit qui nous a assistés.

Pour tous les participants, cette session a permis de dépasser les problèmes internes au sein du groupe pour aller unis, solidaires et soudés à la rencontre d'une population désunie.

Il faudrait organiser des ateliers de restitution et des rencontres périodiques afin de partager cette expérience avec d'autres participants. Car, une fois encore, cette session a permis aux commissions diocésaines de se renforcer en tant qu'artisans de paix, animées par leur foi en un monde épris de paix, de justice et d'amour.

Richard Doudjingue, juriste de la CNEJP, Togo



Richard Doudjingue, troisième à partir de la gauche, aux côtés de Clémentine (de gauche à droite), Benjamin, Bénédicte-Fleur et Clémentine-Rachel

L'article suivant a été rédigé par le MIR sous la forme d'un communiqué de presse, qui sera diffusé en collaboration avec Non-violence XXI :

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la non-violence, le Mouvement international de la Réconciliation (MIR) anime une série de formations à la non-violence et à la résolution pacifique des conflits au Togo. Secoué par les émeutes et la répression meurtrière qui avaient suivi les dernières élections présidentielles en avril 2005, ce pays a soif de poser à présent les bases d'un avenir pacifié. C'est pour accompagner les citoyens togolais dans ce processus que le MIR a accepté l'invitation de quelques groupes locaux (Justice et Paix Togo, le Mouvement Justice et Solidarité, le Cercle de Réflexion et d'Action pour Christ, etc.) à venir animer une série de sessions de formation, commencée en août 2006 et se déroulant dans plusieurs zones du pays.

Du 28 février au 2 mars 2007, le MIR était justement à Kévé, petite ville du sud du Togo, pour y animer une session, financée par la fondation Non-violence XXI. C'est un groupe actif d'une trentaine de militants associatifs et de représentants de diverses églises locales qui s'est réuni à cette occasion dans cette ville, préfecture de la zone d'Ave-Kévé. Alliant théorie de la non-violence et analyse des pratiques locales, usant de méthodes interactives telles que les jeux de rôle, ce groupe a identifié de possibles stratégies préventives afin d'éviter de nouvelles violences lors des prochaines élections législatives qui auront lieu en juin 2007.

Contribuer à former une dynamique de solidarité et donner aux acteurs locaux des outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action non-violente et d'une réconciliation sincère : tels étaient les objectifs du MIR et de ses partenaires.

Pour en savoir davantage sur la situation actuelle au Togo et les mouvements luttant pour la non-violence et le respect des droits de l'homme dans ce pays, n'hésitez pas

- à commander au MIR le dernier « Cahier de la Réconciliation », notre journal trimestriel, intitulé « Togo : en route vers la démocratie » (appelez le MIR au 01 47 53 84 05 ou par courriel à : mirfr@club-internet.fr) ;
- à visiter notre site Internet www.mirfrance.org, rubrique « Nos actions/Actions et partenariats en Afrique ».



Des exercices pratiques pour expérimenter la confiance et la solidarité, piliers de la non-violence active.

Séminaire sur la non-violence active à Rome

Alors que la branche française du MIR animait des sessions de formation à la résolution non-violente des conflits au Togo, en février/mars 2007, Hildegard Goss-Mayr, peu avant cela, a animé à Rome un séminaire sur la non-violence active, principalement destiné à des sœurs venues d'Afrique...

L'Union des religieuses francophones organise régulièrement à Rome des cours de formation de six mois pour les futures responsables de leur congrégation. C'est dans ce cadre que j'ai animé un séminaire de cinq jours sur le thème « La non-violence active et le cheminement vers le pardon et la réconciliation ».

Le groupe était large, composé de 53 sœurs venant pour la plupart d'Afrique (Afrique de l'Ouest, région des Grands Lacs, Madagascar, Egypte), mais aussi du Liban, du Canada, du Vietnam et de la France, soit un vaste réseau de cultures et de traditions. J'ai pu profiter du fait que les membres du groupe se connaissaient depuis cinq mois et avaient développé une bonne coopération.

La plupart des participantes venant de pays en conflit, leur expérience de la violence avait principalement trait à la guerre, aux séquelles qu'elle entraîne et à la souffrance des femmes dans un tel contexte. Elles considéraient la non-violence comme profondément enracinée dans les évangiles, mais désiraient aussi découvrir l'enseignement du Coran sur le respect de la personne et sur la paix, car la rencontre avec l'islam est une question qui les concernait toutes. Nous avons également étudié diverses formes traditionnelles de résolution des conflits surtout appliquées dans les villages, tout en constatant qu'elles perdaient de plus en plus de terrain sous la pression de la modernisation.

Répondant à un besoin concret des différentes participantes, des exercices d'écoute empathique et des réflexions sur l'effort de vaincre la peur nous ont conduites sur le chemin du pardon et de la réconciliation. J'ai pu partager avec elles des exemples d'actions non-violentes vécues dans des circonstances très difficiles, comme la Marche des handicapés au Liban pendant la guerre des années 1980. Ces exemples nous ont encouragées à inventer nos propres initiatives. Nous avons également regardé le film sur Jean Goss, *La non-violence, c'est la vie* (de Guy Martinot). La clarté de sa pensée non-violente, la profondeur et la force de sa foi, la radicalité de l'application de cette force d'amour ont profondément impressionné les participantes. Avec joie, j'ai pu constater que plusieurs d'entre elles avaient rencontré le MIR, notamment à Madagascar par l'intermédiaire du FIEFA et en République démocratique du Congo grâce au GANVE.

Ces sœurs vont appliquer la non-violence au

sein de leurs cultures propres et, grâce à cet instrument de réflexion et d'action, elles apporteront un appui concret à la reconstruction morale et sociale de pays ravagés par la guerre. Elles contribueront ainsi à construire la paix et à ouvrir le cheminement vers la réconciliation.

Hildegard Goss-Mayr, présidente d'honneur de l'IFOR

Appel pour la cessation de la guerre en Irak

À l'occasion du quatrième anniversaire de l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis, le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises appelle les Eglises à s'engager pour mettre fin à la guerre et à soutenir les victimes du conflit. Le MIR soutient de tout cœur cet appel.

Dans une déclaration publiée le 19 mars, le pasteur Samuel Kobia, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) déplore « la multiplication des carnages et des destructions » due au fait que « les partisans de cette guerre tragique s'obstinent à vouloir atteindre leurs objectifs militaires ». « Nous entendons les cris de la population irakienne, des femmes, des enfants et des civils innocents en proie à la souffrance, à l'angoisse et au désespoir », déclare le secrétaire général, en citant des études qui font état de plus de 600 000 victimes irakiennes, directes et indirectes, de la violence engendrée par l'invasion de 2003, ainsi que de plus de 1,6 million de personnes déplacées.

Cette situation « exige que les Eglises continuent non seulement à aider et à soutenir les victimes de cette guerre désastreuse, mais aussi à prendre leur défense et à intervenir sans relâche en faveur de la paix auprès des gouvernements et des instances intergouvernementales ». Il appelle les Eglises membres du COE « à prier Dieu et à intercéder auprès de lui en faveur de la population irakienne, pour que la guerre qui lui a été infligée prenne fin et que la paix l'emporte, dans la justice et la dignité ».

Il rappelle également qu'en 2003, le comité exécutif du COE avait condamné une guerre « immorale, inopportune et contraire aux principes de la charte des Nations-Unies », exprimant la crainte « d'une crise humanitaire de grande ampleur et d'une exacerbation des dissensions et de la haine entre les communautés qui contribuerait à déstabiliser encore plus la région (...). Alors que quatre ans plus tard, ces craintes se sont réalisées, seul un système de gouvernement fédéraliste répondant aux aspirations des trois communautés - sunnite, chiite et kurde - pourra éviter un chaos, une confusion et des effusions de sang encore pires que ce dont nous sommes actuellement témoins. »

On trouvera le texte intégral de la déclaration, en anglais, sur la page :

<http://www.oikoumene.org/index.php?id=3271&L=3>
ainsi que des informations sur le COE et la guerre en Irak sur le site Internet du Conseil oecuménique des Églises : <http://www.wcc-coe.org/>
Contact presse courriel : media@wcc-coe.org

Minuit moins cinq sur l'Horloge du jugement dernier: les dangers de la prolifération nucléaire et du réchauffement de la planète

Par la publication de l'article suivant, le MIR entend rappeler son opposition farouche à l'armement nucléaire, opposition qu'il a déjà exprimée par ses résolutions en sortie d'assemblée générale (voir page 2) et par la co-signature apportée à la lettre sur le nucléaire dont le groupe MAN de Montpellier a pris l'initiative (voir bulletin précédent, page 5).

Le 17 janvier 2007, les directeurs du Bulletin des savants atomistes (Bulletin of Atomist Scientists) ont annoncé qu'après consultation des membres de leur conseil (comprenant 18 prix Nobel), ils avaient avancé de 2 minutes l'aiguille de l'Horloge du jugement dernier (Doomsday clock).

L'Horloge du jugement dernier a été créée en 1947 à l'initiative de savants du Projet Manhattan, responsables des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki. Située à Chicago, cette oeuvre de l'artiste Martyl Langsdorf marque symboliquement la façon dont l'humanité se rapproche ou s'éloigne d'une catastrophe nucléaire et de la destruction de la planète. En 1947, première année de la guerre froide, les aiguilles marquaient minuit moins 7. Depuis cette date, la position de la grande aiguille a été changée 17 fois, reculant jusqu'à minuit moins 17. Elle est revenue à minuit moins 7 en février 2002. En l'avancant de deux minutes, le bureau du BAS affirme que nous n'avons jamais été aussi près d'une catastrophe nucléaire.

La décision du Bulletin des savants atomistes reflète l'incapacité globale à réagir face au danger que constituent les armes nucléaires, mais aussi au dérèglement climatique, une menace immédiate également. Provoquant inondations et désertifications, le réchauffement climatique menace les habitats et les ressources agricoles, entraînant des migrations massives et des guerres pour les terres arables, l'eau ou d'autres ressources naturelles.

Stephen Hawking, professeur de mathématiques à l'université de Cambridge et membre de la Royale Society affirme qu'« en tant que scientifiques, (...) et comme citoyens de ce monde, il est de notre devoir d'alerter l'opinion (...) sur les périls que nous prévoyons si les gouvernements et les sociétés n'entreprennent pas des actions dès maintenant pour rendre obsolètes les armes nucléaires et pour prévenir d'autres changements climatiques. » *Le Bulletin des savants atomistes*

Les évêques britanniques contre les armes nucléaires

Dans une déclaration publiée le 21 novembre 2006, les évêques catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles ont demandé au gouvernement britannique de renoncer totalement aux armes nucléaires, initiative que le MIR salue avec chaleur. Il appelle aujourd'hui les Églises de France à agir dans le même sens :

Alors que le gouvernement de Tony Blair a l'intention de construire une nouvelle génération de sous-marins nucléaires pour remplacer la flotte vieillissante du modèle Trident, les rangs travaillistes ont exprimés leurs divisions sur le sujet. Intervenant dans le débat, les évêques ont demandé aux autorités d'agir « courageusement » en ne renouvelant pas la flotte des Trident, sous-marins équipés de missiles nucléaires balistiques et obsolètes aux alentours de 2024. **Ils estiment que « le Royaume-Uni est à une croisée des chemins morale et stratégique », jugeant « qu'en renonçant à ses armes nucléaires », la Grande-Bretagne aurait « une chance unique d'offrir à la communauté internationale une approche de la sécurité et de la légitime défense sans la menace déraisonnable de la destruction nucléaire ».** Les évêques pensent qu'un tel pas pourrait donner une nouvelle impulsion à un processus de désarmement nucléaire total.

Dans leur message, les évêques britanniques rappellent que l'Église s'est toujours prononcée pour la nécessité vitale d'un désarmement nucléaire total. Ils en appellent au gouvernement afin qu'il adopte une vue à long terme.

Mgr Crispian Hollis, évêque de Portsmouth, a par ailleurs estimé que si la Grande-Bretagne décidait de remplacer les Trident, cela minerait l'objectif d'un désarmement international. Il s'est également demandé si les armements nucléaires étaient aujourd'hui dissuasifs, au regard de la violence qui sévit partout dans le monde en dépit de leur existence. *Agence APIC, 22.11.2006*

La phrase du mois

« Nous voulons être ouvriers de paix, locomotives de justice, accoucheurs de réconciliation ».

Une participante à la session de formation animée par le MIR à Kévé (Togo), du 26 février au 2 mars 2007

Courrier des lecteurs

Le MIR a la joie de correspondre avec de nombreuses associations et individus en République démocratique du Congo (RDC). Nous leur ouvrons aujourd'hui cette page, afin de leur permettre de témoigner de ce qu'ils vivent, de leurs épreuves et de leurs espoirs...

De retour au Congo après un séjour en France, Danièle, membre de la branche française du MIR et du Ganve (Groupe d'action non-violente évangélique) à Lubumbashi, nous fait part de ses impressions : « *J'ai retrouvé un pays à nouveau ébranlé par les violences de Kinshasa, à cause desquelles on parle maintenant de 500 morts! L'inquiétude est grande et la cause profonde de cette nouvelle flambée n'est pas encore tout à fait claire.* » (28.03.2007)

Un groupe non-violent du Sud Kivu, à l'est du Congo, nommé AVVDH (Amis des victimes des violations des droits humains), nous fait part des risques de violence pesant encore sur la région :

« Une situation d'insécurité s'est imposée depuis une semaine dans la province d'Uvira, dans un village nommé Runingu. Près de 200 hommes en armes des factions RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie, opposants au régime en place) viennent d'investir ce village [...]

Le 27 mars, une délégation constituée de plusieurs représentants des autorités régionales est descendue à Runingu pour parlementer avec les hommes armés [...]. Leur entretien n'a pas eu une issue favorable car les objectifs de ces hommes n'a satisfait ni les autorités, ni la population.

Ainsi, craignant une explosion de violence, toute la population a été obligée de quitter les lieux et de se réfugier ailleurs, notamment dans les villages de Sange et Kiliba [...] D'un moment à l'autre, nous risquons d'entendre le crépitement des balles ». (28.03.2007)

Bien que les insurgés aient finalement décidé de quitter le village de Ruiningu après une dizaine de jours de négociation avec les autorités, la tension demeure et les risques de violence ne sont pas écartés.

En plus d'une violence toujours présente au niveau étatique, on constate aussi de très nombreux cas de violences domestiques. L'un de nos correspondants au Congo, l'association IJEPAD (Initiatives des jeunes pour l'éducation à la paix et au développement) nous relate un cas de violence... malheureusement un parmi de nombreux autres : « Le 6 mars 2007, à Uvira, un homme a ligoté sa fille de 11 ans répondant au nom de Lajoie et l'a enfermée dans un sac, il y a ajouté une gerbe des papiers, puis a allumé le feu. [...] Le motif de cet acte est que sa fille était

allée se baigner au lac Tanganika et y avait traîné. Les voisins ont récupéré la victime et l'ont emmenée à l'hôpital général de référence d'Uvira, pour subir des soins, mais la situation était critique.[...] Bien qu'elle ait été brûlée sur une grande partie de ta tête, elle a survécu. » (27.03.2007)

Une autre situation de violence nous a été rapportée par nos amis de l'UCPDHO (Union chrétienne pour le progrès et la défense des droits de l'homme) :

« Dans la nuit du 18 au 19 mars 2007, dans la cité d'Uvira, M. Paci Byamungu, père de 6 enfants, a été tué par cinq hommes armés.[...] Ils lui ont volé de l'argent et les appareils téléphoniques, qu'il vendait dans son kiosque. [...] Mais les malfaiteurs ont été pris par la police nationale et le lendemain matin, la population uviroise s'est soulevée en organisant une marche et des barricades³ [...]. Des jeunes qui manifestaient sont arrivés à libérer deux des malfaiteurs, [...] qu'ils ont lapidés. Ils ont ensuite brûlé leurs corps ». (24.03.2007).

Face à ces violences, l'association AVVDH, tout comme les autres organisations dont nous avons parlé ici, s'implique dans la sensibilisation des jeunes à la non-violence :

« Le message que nous donnons aux jeunes pour apaiser la tension est celui de la non-violence et de la cohabitation pacifique. Nous leur montrons que la violence ne peut pas résoudre un problème et qu'elle ne fait qu'engendrer la haine, les tueries, les massacres, pour ne récolter finalement que la misère. Par conséquent, nous leur expliquons qu'il faut laisser la justice faire son travail, en appliquant la loi. Nous leur montrons encore combien les deux guerres de 1996 et 1998 ont appauvri les peuples congolais, si bien que nous nous enfonçons dans une pauvreté indescriptible. Songeons donc plutôt à construire le pays et développons la culture de la paix et non celle de la vengeance ».

Face à ces situations difficiles, de nombreuses associations de non-violence dans toute la zone des Grands Lacs travaillent avec patience et ferveur. Elles ont récemment décidé d'œuvrer de façon concertée, afin de créer une vraie synergie de la paix dans toute cette zone. Pour tout cela, nous les félicitons et leur souhaitons courage et détermination sur la route des artisans de la paix.

Nous joignons à ce bulletin un appel à don, dans le but de soutenir un projet de formation à la non-violence dans la zone des Grands Lacs d'Afrique, au mois de septembre 2007.

Merci de vous associer à cette initiative !

³ Par peur que la police laisse partir les malfaiteurs ou qu'ils ne soient pas punis, pour des raisons de corruption.

De-ci, de-là : Echos de nos partenaires

Avec Pax Christi, engageons-nous pour la sauvegarde de l'article 9 de la Constitution pacifique du Japon.

Le MIR en France, aux côtés du MIR au Japon, soutient l'appel de la commission japonaise Justice et Paix, membre de Pax Christi International, en vue de sauvegarder l'article 9 de la Constitution du Japon. Cet article déclare que « *des forces terrestres, navales et aériennes de même que tout autre potentiel de guerre ne seront jamais mis en place* ».

Le gouvernement du Premier ministre Shinzo Abe cherche aujourd'hui à le modifier. Or, cet article grave dans les institutions japonaises la vocation pacifiste du pays, basée sur le dialogue, la confiance et la coopération.

Le MIR vous invite à soutenir cette action en vous rendant sur leur site Internet de Pax Christi : www.paxchristi.net

62 000 manifestants contre la relance du nucléaire en France

Le MIR a soutenu la manifestation nationale organisée le 17 mars 2007 par le collectif Stop EPR (qui rassemble plus d'un millier d'associations, dans 48 pays, dont le MIR) pour l'abandon du réacteur nucléaire EPR et contre la relance du nucléaire en France.

62 000 personnes se sont mobilisées à travers toute la France, notamment 40 000 à Rennes, 8 000 à Lyon, 5 000 à Toulouse et 5 000 à Strasbourg.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", dont le MIR fait également partie, se félicite de cette mobilisation en faveur d'un autre avenir énergétique et demande aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à annuler la construction de tout projet de réacteur nucléaire EPR, à Flamanville, en Normandie, ou ailleurs.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site: www.sortirdunucleaire.org

Les candidat(e)s à l'élection présidentielle interpellés sur la situation au Proche-Orient

S'immiscant dans la campagne présidentielle, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, dont le MIR est membre observateur, a soumis un questionnaire aux candidates et candidats, afin de connaître leurs positions sur ce conflit.

Extraits :

« Quelles mesures comptez-vous prendre pour permettre la création d'un État palestinien, conformément à la résolution 1397 (03.2002) du Conseil de sécurité des Nations unies? »

« Quelles mesures comptez-vous prendre pour contraindre l'État israélien à se conformer à la IV^{ème} Convention de Genève qui interdit les colonies de peuplement dans les territoires occupés, les transferts forcés de population, la destruction des maisons? »
« Quelles mesures comptez-vous prendre afin d'empêcher la participation de deux entreprises françaises (Alstom et Véolia) à la construction et à l'exploitation d'une ligne de tramway desservant les colonies installées à Jérusalem-Est et ses alentours? »

Le MIR soutient cette initiative, qui a le mérite de rappeler les engagements et les obligations de l'État français, à la fois comme membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, au sein de l'Union européenne, et comme signataire de la IV^{ème} Convention de Genève. (*Les réponses apportées par les différents candidats viennent d'être rendues publiques par la Plateforme et sont disponibles sur demande au secrétariat du MIR.*)

Pétition pour la libération d'Aung San Suu Ky

Secrétaire générale de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), Aung San Suu Ky est la figure emblématique de l'opposition birmane à la dictature militaire. Elle a reçu le prix Nobel de la paix en 1991 pour ses actions non-violentes après le coup d'État militaire et l'annulation des élections démocratiques, largement remportées par son parti en 1990. Emprisonnée à plusieurs reprises par la junte militaire, elle est maintenue en détention depuis le mois de mai 2003.

Âgée de 61 ans et souffrant de problèmes de santé, elle reste privée des soins médicaux dont elle aurait besoin. Il est urgent de faire pression sur les autorités birmanes pour la faire sortir de prison. En mai 2006, la junte militaire avait promis sa libération, qu'elle lui a ensuite refusée, reportant sa promesse à 2007. Le MIR a signé la pétition pour que cette promesse soit tenue et vous invite à la signer également, à titre individuel, sur le site Internet suivant : <http://www.askforfreedom.org/index.php>.

Pétition pour le jugement des responsables du génocide au Guatemala

« Le conflit qui a déchiré le Guatemala entre 1960 et 1996 a conduit à l'assassinat de plus de 200 000 personnes, dont 45 000 sont toujours portées disparues (selon les estimations de la Commission d'éclaircissement historique, placée sous l'égide de l'ONU). Des exactions massives ont été perpétrées par le pouvoir militaire à l'encontre de la population indigène maya entre 1978 et 1985. »

« En juillet 2006, après de longues années d'impunité pour les bourreaux et face à l'inaction du système

judiciaire guatémaltèque, les autorités judiciaires espagnoles ont lancé plusieurs mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de sept personnes exerçant les plus hautes responsabilités dans la chaîne de commandement afin qu'elles soient jugées. »

Or aujourd'hui, la stratégie des accusés est de gagner du temps jusqu'à la validation des candidatures aux prochaines élections générales, qui garantirait l'immunité à certains candidats mis en cause, dont Efraín Ríos Montt, le principal inculpé, candidat à la députation. Le MIR a signé l'appel au président guatémaltèque pour « qu'Efraín Ríos Montt et les autres personnes accusées soient arrêtés et jugés au Guatemala ou extradés en Espagne dans les meilleurs délais, c'est-à-dire avant le dépôt des candidatures aux prochaines élections ».

Pour que le Guatemala s'engage « vers la justice et la réconciliation d'un peuple avec son histoire », le MIR vous invite à signer vous aussi cette pétition en vous rendant sur le site www.fidh.org ou directement sur la page consacrée à la pétition :

www.fidh.org/article.php3?id_article=4036&var_recherche=Guatemala

L'action du mois

(Suite de la page 1)



*Une mère et son bébé au Darfour,
Photo : Gerald Martone/IRC⁴*

Aujourd'hui, selon les observateurs des Nations-Unies, plus d'un million et demi de réfugiés et/ou de personnes déplacées ne sont plus accessibles par l'aide internationale et doivent désormais affronter la mort par malnutrition et maladie. Cette situation insupportable qui perdure au Darfour déstabilise gravement toute la région et engendre d'autres désastres humanitaires en chaîne, au Tchad et en République centrafricaine... Depuis quatre ans, dix résolutions ont été votées par les Nations-Unies, sans aucun résultat concret auprès du gouvernement de Khartoum. En décembre dernier, au moment de

quitter ses fonctions, Kofi Annan, reconnaissait que le Darfour était le plus grave échec de l'ONU de ces dernières années.

Au Darfour, chaque minute coûte la vie à davantage d'innocents! Il est du devoir de l'Europe d'intervenir et d'exercer sa responsabilité de protection!

Mesdames, messieurs, vous êtes en situation d'agir. Le temps est compté pour les survivants du Darfour. C'est pourquoi nous, citoyens français et citoyens européens, demandons instamment à nos chefs de gouvernement et aux institutions européennes de prendre immédiatement l'initiative d'envoyer une force d'interposition humanitaire ayant pour mandat :

- de protéger effectivement les populations du Darfour d'un massacre génocidaire ;
- de mettre en place les corridors humanitaires sécurisés, permettant aux organisations humanitaires d'accéder à l'ensemble des populations réfugiées ou déplacées afin qu'elles reçoivent l'aide humanitaire vitale, au Darfour, ainsi que dans les zones frontières avec le Tchad et la République centrafricaine ;
- de réaliser une zone d'exclusion aérienne sur tout le Darfour, à l'exception des vols humanitaires ;
- de déférer devant la Cour pénale internationale les auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ;
- de favoriser les conditions d'un véritable accord de paix entre toutes les parties, permettant aux populations déplacées ou réfugiées de retourner dans leurs villages en toute sécurité.

Le MIR, aux côtés du Collectif Urgence Darfour (France)

Veillez signer le document joint à ce bulletin et le faire signer autour de vous !

Merci de le retourner ensuite à :

VIGILANCE SOUDAN, 31 rue Friant, 75014 Paris



*Une jeune réfugiée du Darfour,
Photo: Gerald Martone/IRC*

⁴ International Rescue Committee : <http://www.theirc.org/>

La communion de prière : CHRIST EST RESSUSCITE !

Qu'éclate dans le ciel la joie des anges,
Qu'éclate partout la joie du monde,
Qu'éclate dans l'Eglise la joie des fils de Dieu !
La lumière éclaire l'Eglise,
La lumière éclaire la terre,
Peuples, chantez !
Voici pour tous les temps l'unique Pâque,
Voici pour Israël le grand passage,
Voici la longue marche vers la terre de liberté !
Ta lumière éclaire la route,
Dans la nuit ton peuple s'avance, libre, vainqueur !
Voici maintenant la victoire,
Voici la liberté pour tous les peuples,
Le Christ ressuscité triomphe de la mort !
O nuit qui nous rend la lumière,
O nuit qui vit dans la gloire le Christ Seigneur !
Amour infini du notre Père, suprême témoignage de
tendresse,
Qui valut au monde en détresse le seul Sauveur !
Victoire qui rassemble ciel et terre,
Victoire de l'amour ; victoire de la vie !
Que brille devant toi cette lumière :
Demain se lèvera l'aube nouvelle
D'un monde rajeuni dans la Pâque de ton Fils !
Et que règnent la paix, la justice et l'amour,
Et que passent tous les hommes
De cette terre à ta grande maison.

Si vous aimez Jésus, vivant, mort, puis rendu à la vie, votre cœur se réjouit au-dedans de vous et dit : « On me l'a annoncé, Jésus, mon Dieu, est en vie ! Voilà qu'à cette nouvelle mon esprit se ranime, lui qui était assoupi de tristesse, languissant de tiédeur, ou prêt à succomber au découragement. (...) Tu seras en droit de reconnaître que ton esprit a pleinement recouvré la vie dans le Christ s'il peut dire avec une conviction intime : « cela me suffit, si Jésus est en vie. » Comme cette parole exprime un attachement profond, elle est digne des amis de Jésus ! (...) S'il vit, je vis, car mon âme est suspendue à lui ; bien plus, Il est ma vie, et tout ce dont j'ai besoin. Que peut-il me manquer, en effet, si Jésus est en vie ? Quand bien même tout me manquerait, cela n'aurait aucune importance pour moi, pourvu que Jésus soit vivant. Si même, je me manque à moi-même, il me suffit qu'Il vive. » *Guerric d'Igny, (11-12^{ème} siècles, abbé de Notre-Dame d'Igny, en Champagne).*

Fort de cette certitude et au-delà de tout ce qui, dans le monde, voudrait nous faire croire le contraire, je garde l'assurance que le Royaume du Christ est en marche. Un jour il adviendra. Il me suffit, aujourd'hui, d'y coopérer à ma mesure.

Allons, courage, au travail !

Marie Boudier, membre du comité national du MIR

*Ce bulletin a été réalisé par Bénédicte-Fleur Vapperau, Maria Biedrawa,
Frédéric Aron et Yves Poulain.*

Le MIR, Mouvement international de la Réconciliation,

68, rue de Babylone, 75007 Paris,
Tél. : 01 47 53 84 05, Fax : 01 45 51 40 31
Courriel : mirfr@club-internet.fr,
site Internet : www.mirfrance.org

Pour soutenir le MIR, n'hésitez pas à remplir le coupon ci-joint, à y joindre un chèque et à nous l'envoyer.
Nous restons à votre disposition pour toute information.

Votre nom :
Votre prénom :
Votre adresse courriel :

Votre adresse :

- Je souhaite **adhérer au MIR** : 45 euros par an, 60 euros pour les couples, 80 euros pour les bienfaiteurs,
- Je souhaite **devenir sympathisant du MIR** : 19,50 euros par an,

- Je souhaite **m'abonner aux Cahiers de la Réconciliation** : 24 euros par an depuis la France, 19 euros pour les petits budgets, 30 euros pour les abonnés bienfaiteurs, 42FS pour la Suisse, 26 euros pour l'UE et 29 euros pour les autres pays,
- Je souhaite **faire un don au MIR**.



Le mot paix en arabe sur un mur à Addis Abeba, Ethiopie, Photo : Alemus HS